Vol. XXXI. Saint-Boniface, Manitoba, 18 Juin 1902. No. 31

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

Le Couronnement

Le Programme des Fetes

Voici le programme de la semaine du couronnement :

Lundi, 23 juin.— Arrivées à Londres des représentants royaux, diner au palais de Buckingham et réception des suites.

Mardi, 24 juin.— Réception des envoyés étrangers spéciaux et des délégations par Leurs Majestés, et diner au palais de Buckingham.

Mercredi, 25.— Réception des premiers ministres des colonies et autres envoyés. Diner donné par le prince de Galles au palais de St-James aux princes et aux envoyés.

Jeudi, 26 juin. — Couronnement.

Vendredi, 27 juin.— Défilé à travers Londres. Ce défilé qui aura deux milles de longueur, représentera toutes les parties de l'empire britannique. Le soir, réception à Landsowne House par Leurs Majestés.

Samedi, 28 juin.— Départ du parti royal pour la revue navale.

Dimanche, 29.—Diners donnés aux princes étrangers par leurs ambassadeurs respectifs.

Lundi, 30.— Retour à Londres de Leurs Majestés qui assisteront à une représentation de gala.

Mardi, 1er juillet. Garden party au château de Windsor.

Mercredi, 2.— Départ des princes et des envoyés étrangers. Diner de Leurs Majestés à Londonderry House.

Jeudi, — Leurs Majestés assisteront au service à St-Paul et dineront au Guildhall.

Vendredi, 4.— Réception des princes indiens par Leurs Majestés.

Samedi, 5.— Diner offert aux pauvres par le roi Edouard.

PRECIEUX SECOURS

Les palpitations dont souffrent beaucoup de femmes et de jeunes filles sont souvent causées par la pauvreté du sang. Les Pilules de Longue Vie feront disparaître ce symptôme. Envoyez 2 cts pour un échantillon. CIE MEDICALE FRANCO-COLONIALE, Montréal.

USAGES DUS A EDOUARD VII

Au milieu du dix-neuvième siècle, existait, à la cour d'Angleterre, la coutume de rester assis au diner, durant au moins deux heures, tandis que les hommes demeuraient, dans la salle à diner encore plus longtemps, et buvaient plus de vin de Porto qu'il ne convenait. Le Roi, bien qu'il fût toujours doué d'un excellent appétit et qu'il dégustât un bon diner, aussi bien que n'importe qui, fit disparaitre cette coutume dès qu'il fut établi à Sandringham. Il a toujours aimé à fumer immédiatement après le repas. Il a toujours aimé de préférence le clairet et autres vins légers. Aussi, a-t-il généralement réduit la boisson forte et malsaine d'une bouteille à un verre par tête.

***

Le roi Edouard a popularisé l'usage des cigarettes. Il a été presque la première personne à en fumer régulièrement. C'est en Egypte qu'il y prit goût, et il ne fume plus maintenant que des cigarettes égyptiennes, faites spécialement pour lui.

Parmi les nombreuses inaugurations dont le Roi a pris l'initiative dans le monde des modes, on signale certains costumes dont les sportsmen admirent l'élégance et le confort; aussi plusieurs jeux et amusements, qui doivent au roi leur popularité. Dans sa jeunesse, Edouard n'a jamais joué beaucoup au cricket, ou au football. Il était habile au croquet, mais se livra peu à ce jeu. Le "lawn tenis" fut inventé par le major Wingfield, il y a trente ans, et le Prince—il s'appelait alors ainsi.—déclara aussitôt que c'était le plus beau jeu qu'il avait jamais vu. Il devint si fervent amateur de cet amusement que lors de son voyage aux Indes, il fit installer un jeu de "lawn tennis", à bord du "Serapis". Il popularisa peu à peu ce jeu en plein air, qui devint bientôt, sous son encouragement, l'amusement favori des dames.

Le Roi manie avec dextérité bicycle et automobile, et il porte beaucoup d'intérêt à ce genre de sport. Il est aussi amateur enthousiaste du yacht, et jamais Anglais n'a autant favorisé cet amusement select.

DIFFICILE A MARIER

Le jeune roi d'Espagne, Alphonse XIII, est très difficile à marier d'une manière judicieuse. Les Espagnols ne tolèreraient pas une princesse d'un Etat protestant comme l'Angleterre ou la Prusse. Les diverses branches de la famille des Bourbons, y compris celle de Don Carlos, la la famille d'Orléans et la famille Bourbon deux-Siciles sont impopulaires en Espagne ou autrement discréditees. Les familles royales de Bavière et de Saxe sont catholiques, mais une alliance avec une nation allemande déplairait à la France, la meilleure amie de l'Espagne. L'Italie est hors de question, à cause de la façon dont la maison de Savoie a traité le Pape. L'Autriche n'offre pas une solution satisfaisante, vu que la Reines mère, qui vient de ce pays, a beaucoup d'ennemis en Espagne.

La Grande Duchesse Hélène appartient à l'Eglise Orientale ou Orthodoxe, dont l'Eglise catholique romaine reconnait la succession apostolique. Elle serait moins désagréable aux Espagnols qu'une protestante. Sans doute, elle devrait embrasser le catholicisme lors de son mariage.

Cependant, le jeune roi Alphonse remplit activement les devoirs royaux qui lui incombent et il se prépare à la vie conjugale.

Il a accepté volontiers le régime sévère que sa mère et ses aviseurs lui ont prescrit. On a beaucoup compté sur l'exercice d'équitation pour restaurer son physique grêle et le faire ressembler à un Roi. Chaque matin il monte à cheval pour un exercice d'au moins une couple d'heures au Campo del Moro, terrain de parade militaire situé près de la capitale. Il prend des leçons des meilleurs professeurs d'équitation de l'armée et il peut maintenant sauter des claies et guider son cheval avec la dextérité du jockey jointe à celle du cowboy.

Vous couchez-vous tard la nuit? avez-vous des engagements sans fin, votre système en général est-il miné? Prenez l'Emulsion d'huile de foie de morue "The D. & L." Elle tonifiera votre système et vous donnera une bonne santé. Faite par Davis & Lawrence Co., Ltd.

DE MONTREAL A VANCOUVER

Dimanche le 15 juin, la Compagnie du Pacifique Canadien a inauguré son nouveau service rapide, à travers le continent, de Montréal à Vancouver, soit une distance de 2,906 milles, qui doit être parcourue en quatre-vingt-dix-sept heures.

Tout ce que le luxe, le confort, l'esprit d'entreprise et le génie décoratif ont pu suggérer de perfectionnements et de beautés, est réuni dans la construction et l'aménagement de ces wagons-palais, qui portent les deux noms français de "Monrepos," "Lorraine," "Lausanne," "Chantilly," "Narbonne," "Soissons," "Trianon," "Vincennes," "Fontenoy" et Rochelle."

Le confort de leurs voyageurs est en effet l'objet de la plus sincère sollicitude des autorités de la compagnie du Pacifique Canadien.

Il est impossible de trouver un emplâtre égal au "The D. & L." Menthol que l'on imite. Procurez-vous le véritable. Pour douleurs aux côtés, douleurs au dos, points ou douleurs aiguës, il est sans égal. Fait par Davis & Lawrence Co., Ltd.

Nos Affaires Municipales

Séance du 9 Juin 1902.

Présents : Son Honneur le Maire Royal au fauteuil, et MM. les conseillers Turenne, Pelletier, Jean, Lamontagne, Gauvin et Collin.

A l'ouverture de la séance le cons. Gauvin propose secondé par le conseiller Collin que conformément aux avis publics qui en ont été donnés, le Conseil siège en Cour de Révision pour entendre les plaintes faites contre le rôle d'évaluation. Agréé.

En conséquence le conseil siège comme cour de Révision.

Après lecture et audition des diverses plaintes la cour s'ajourne à lundi 16 juin courant pour donner sa décision sur chacune des dites plaintes, et le conseil reprend le cours ordinaire de ses délibérations.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et confirmé.

Lecture est ensuite donnée des communiqués suivants :

W. O. McRobie, avis qu'un paiement sur la pompe chimique, est maintenant dû; Dame Sophie Samard offrant de louer le terrain de l'Exposition à raison de $120.00 par an payable un an à l'avance et s'engageant à faire les réparations d'entretien au clos ou à la maison à ses frais et dépens.

M. N. H. Houde renouvelant sa demande de dommages au montant de $17 00 et menaçant de poursuivre si sa demande n'est pas accordée. E. M. Wood secrétaire du bureau d'Hygiène insistant sur l'importance de la vaccination. Edward Payne demandant du travail à la Ville.

Couture Frères demandant la permission de prendre la terre à brique dans les fossés des rues contigues à leur terrain moyennant quinze centins par 1000 briques et s'engageant à remettre les fossés dans le même état.

Dr. J. H. O. Lambert faisant rapport sur le cas d'un nommé Joseph Charbonneau atteint de la petite vérole qui est venu à Saint-Boniface et qui s'est échappé pendant qu'on s'occupait de lui trouver une place.

Présenté les comptes suivants : Jean Freres $1.50, A. Lemay $113.94, Guilbaut et Cie., $8.05, Allaire & Bleau, $3.55, N. H. Houde $1.50, Rôle de paie No. 18 $106 25.

Ces comptes sont renvoyés aux comités dont ils relèvent à l'exception du rôle de paie qui est accepté.

Les diverses communications sont aussi référées aux comités excepté celle de M. McRobie au sujet de laquelle il est ordonné de payer $280.00 à la Banque de Hamilton à compte de la pompe chimique.

Le règlement No. 198 consolidant les règlements Nos. 195, 196 et 197 et pourvoyant à l'émission de débentures particulières au montant de $15,838,00 pour payer les égouts des rues Notre Dame, Dumoulin et Provencher, est ensuite introduit, subit ses trois lectures et est passé.

Et la séance est ajournée à lundi le 16 courant.

MUNICIPALITE DE MONTCALM

Cinquième séance du conseil de la Municipalité de Montcalm tenue à Letellier ce troisième jour de juin 1902.

Lecture et adoption du rapport de la dernière séance.

Ayotte-Clément—Que les minutes de la dernière assemblée du Conseil soient adoptés tel que lues. Adopté.

Clément-Ayotte—Que le règlement No. 152 soit amendé comme suit :

Que Patrice Vandal soit nommé Inspecteur de mauvaises herbes pour le quartier No. 4, District No. 3, au lieu de Ant. Vandal.

Que Alphonse Cyr soit nommé gardien d'enclos au lieu de Zénon Cyr. Adopté.

Cartier-Beaupré—Que le montant de vingt-cinq piastres soit voté pour chacun des hôpitaux de Saint-Boniface et de Winnipeg et que le secrétaire-trésorier leur envoie un chèque pour le dit montant. Adopté.

Cartier-Ayotte—Que la demande de Wm. Martin soit accordée pour le changement de chemin entre les sections 10 et 15 à condition que toutes les dépenses soient payées par le pétitionnaire. Adopté.

Clément-Ayotte Que le conseil serait disposé à accorder la requête de Maurice Dupré, si l'inspecteur juge qu'il est urgent de former ce nouveau district scolaire.

Cartier-Ayotte—Que Zotique Clément soit autorisé à annoncer la vente des grades pour le pont de Ste. Elizabeth et de vendre les dits grades au prix de la verge. Adopté.

Cartier-Beaupré—Que le secrétaire-trésorier soit chargé de notifier M. Herman Hellens d'enlever sa clôture qui se trouve a obstruer le chemin près du lot NE¼ 23-2-1 E. Adopté.

Cartier-Ayotte—Que la requête des propriétaires des quartiers 2 et 3 pour finir le fossé commencé par eux l'année dernière soit terminé cette année à condition que les dits propriétaires payent 75 cts dans la piastre pour le coût de l'ouvrage et que le travail commencera aussitôt que les journées de corvée seront terminées et qu'il soit donné des sûretés par MM. Jacques Parent et W. Fraser pour garantir les dits frais. Adopté.

Cartier-Beaupré—Que le préfet et le greffier de la municipalité soient autorisés à signer une décharge en faveur de Benjamin Friel enrégistré le 14éme jour d'octobre 1895 et portant le No. 15016. Adopté.

Clément-Ayotte—Que tous les propriétaires de terrains non-patentés prennent avis que le secrétaire-trésorier est autorisé à accepter 50 pour cent dans la piastre pour les taxes dues sur les dits terrains pourvu que ces taxes soient payées avant le 1er décembre 1902. Adopté.

Eyres-Ayotte—Que la somme de cent cinquante piastres soit accordée à la Société d'Agriculture de Morris No. 1, et vingt-cinq piastres à la Société d'Agriculture d'Emerson. Adopté.

Cartier-Clément—Que le règlement No 154 concernant l'emprunt temporaire de la Banque Impériale au montant de six mille piastres pour les dépenses courantes soit lu une première, deuxième et une troisième fois et adopté.

Ayotte-Cadieux—Que le rapport du comité des finances soit adopté tel que lu. Adopté.

Cadieux-Clément—Que la présente assemblée du conseil s'ajourne au septième jour de juillet Adopté.

JOSEPH BARIL,
Secrétaire-Trésorier.

Le Manitoba.

Mercredi 18 Juin 1902

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à
LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA.
CANADA.

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis....$1.00 par année
Europe (compris le port)....... 2.00 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne..............12 cents
Chaque insertion subséquente........ 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 47, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

MGR LEGAL

C'est Mgr Legal, O. M. I., qui succède à l'illustre et regretté Mgr Grandin sur le siège épiscopal de Saint-Albert.

Monseigneur Legal naquit à Saint-Jean de Boiseau, diocèse de Nantes, en France, le 9 octobre 1849. Ses études terminées, il entra dans la vie ecclésiastique, et fut ordonné prêtre le 29 juin 1874, à Nantes où il se distingua comme professeur du Séminaire de cette ville.

Il vint au Canada en juillet 1880, et passa l'hiver de 1880 à 1881 avec les Révérends Pères Oblats de Saint-Pierre de Montréal.

Au printemps de 1881, il partait pour le Nord-Ouest, dans le diocèse de Saint-Albert, pour être envoyé à la mission des Pieganes où il est demeuré jusqu'en 1888, alors qu'il fut chargé de fonder la mission des Gens du Sang, au succès de laquelle il dévoua tout son temps jusqu'en 1897.

C'est le 29 mars 1897 qu'il a été nommé évêque coadjuteur de Saint-Albert.

Il fut sacré évêque dans la cathédrale de cette dernière ville par Mgr Grandin, le 17 juin de la même année.

Son dévouement pour étendre le culte de Dieu partout, sa grande piété, ses qualités supérieures en font un successeur digne de Mgr Grandin.

Si le diocèse de Saint-Albert a perdu par la mort de son noble évêque, un des plus grands défenseurs et bienfaiteurs de la religion au Canada, il retrouvera dans Mgr Legal un apôtre qui saura poursuivre les grandes entreprises de son prédécesseur et favoriser la grande œuvre que les missionnaires Oblats ont entreprise dans le Nord Ouest.

Plus de rhumes sont guéris par Pyny-Balsam que par n'importe quel autre remède. Il guérit promptement et certainement. Il guérit promptement les affections bronchiales. Fabriqué par les propriétaires de Perry Davis' Pain-Killer.

LE 24 JUIN

Encore une fois, c'est le 24 juin que nous fêtons la Saint-Jean-Baptiste à Saint-Boniface.

Une procession se formera à l'Hotel-de-Ville, à 9 heures, et de là se rendra à la cathédrale où il y aura grand'messe solennelle à 9.30 hrs; sermon de circonstance, et messe du second ton harmonisée, par la maitrise.

Dans l'après-midi, la fanfare La "Citoyenne," donnera un pique-nique où l'on ne manquera pas de passer plusieurs heures agréables. Le soir, concert-promenade dans les parterres de l'Hospice Taché. Les dames patronesses de l'Hôpital et de l'Hospice serviront des rafraichissements. Les recettes de ce concert-promenade iront à l'Orphelinat.

La "Citoyenne" fera la musique de la journée.

Tout en voulant faire modestement les choses, on a réussi à dresser un programme fort convenable.

Nous formulons de nouveau le vœu que chacun contribue de son mieux au succès de cette journée. Qu'il y ait du monde à la procession; que l'église soit bien remplie pour l'office religieux; que nos braves musiciens soient bien encouragés dans l'après-midi; que le concert promenade récompense, par son assistance et ses résultats, les dames qui l'organisent avec tant de dévouement.

POUR L'ENFANCE

La toux, la coqueluche, le croup, tristes apanages de la délicate enfance. Le BAUME RHUMAL guérit infailliblement et promptement tout cela.

UN EXEMPLE

La magistrature vient de donner aux corrupteurs un exemple qui vient bien à son heure : Sir Alexandre Lacoste a condamné à six mois de prison le banquier Arthur Brunet, qui avait fraudé dans l'élection de Saint-Jacques, à Montréal, l'hiver dernier.

Comme le disait si bien le président du tribunal en prononçant la sentence, " la conscience publique crie depuis bien longtemps contre la corruption qui se pratique dans les élections; vous vous êtes rendu coupable de cette corruption, mais vous avez soulevé, par vos requêtes, des sympathies extraordinaires. Tout en prenant les nombreuses et influentes requêtes qui m'ont été présentées en considération, il me faut accomplir mon devoir et protéger la société. Plusieurs de vos amis sont venus me voir et intercéder pour que la punition ne se borne qu'à l'amende, quelque forte que puisse être cette dernière.

" Mais, s'il en était ainsi, on répandrait de l'or et de l'argent à pleines mains, pendant les élections; on ferait disparaître les témoins à l'aide de cet argent, et ensuite, on se moquerait de la loi, en se servant encore de l'argent; ce serait, enfin, la victoire de l'argent sur toute la ligne, même sur la justice du pays. Il faut que la société comprenne qu'il y a un endroit où l'argent ne sert pas et où le pauvre est sur le même pied d'égalité que le riche."

Nous espérons que la leçon sera salutaire et que ceux qui ont pour principe de ne pas faire d'élections avec des prières y regarderont à deux fois avant de s'engager dans la voie dangereuse de la fraude électorale. Un parti doit gagner des élections avec son programme et non avec des tours de main,

GENERALITE.

Pauvres, riches, jeunes, vieux, tous sont sujets aux affections de la gorge et des poumons, et tout le monde prend du BAUME RHUMAL pour les guérir.

AFFAIRES DE FRANCE

Voici le nouveau cabinet français, tel que nous le donnent les dépêches :

M. Combes, premier ministre et ministre de l'intérieur et des Cultes.

Le sénateur Valie, ministre de la Justice.

M. Delcassé, ministre des affaires étrangères.

Le général André, ministre de la Guerre.

M. Maruéjouls, ministre de la Marine.

Le sénateur Chaumie, ministre de l'Instruction Publique.

M. Pelletan, ministre des Travaux Publics.

M. Doumergue, ministre des Colonies.

M. Trouillot, ministre du Commerce.

M. Mougeot, ministre de l'Agriculture.

M. Rouvier, ministre des Finances.

***

M. Brisson a été élu président de la Chambre des Députés. M. Deschanel, qui occupait ce poste depuis quelques années rentre sous la tente pour le moment.

***

Le cabinet Combes a fait ses débuts à la Chambre. Il sont lamentables, car ils annoncent une ère de guerre religieuse et, partant, de discorde civile.

M. Combes est fidèle à sa réputation d'anticléricalisme. Grand partisan de la loi des Associations, œuvre de haine et de combat, il a jadis déclaré que cette loi, appliquée dans l'esprit où elle a été votée, serait la mort de l'enseignement congréganiste.

Il annonce aujourd'hui son intention de la faire rigoureusement appliquer et, pour en finir sûrement avec la liberté d'enseignement, il ajoute qu'il s'empressers de supprimer ce qui reste de la loi de 1850.

Guerre à l'idée religieuse! voilà ce qui fait le fond et le but du nouveau programme ministériel. Alors que les plus vieux et les plus sûrs défenseurs de la République, les Méline et les Ribot, les Cavaignac et les Wallon, sont unanimes à réclamer une politique d'apaisement, à déclarer qu'il faut sauver ce qui reste des libertés qui sont le patrimoine commun de tous les Français, M. Combes entreprend de mettre hors du droit commun toute une catégorie de citoyens, de supprimer une liberté réclamée par l'élite intellectuelle de son pays.

En face des problèmes multiples que créent les conditions économiques de la France et le progrès de la démocratie, en face de l'une des situations internationales les plus compliquées qui furent jamais, M. Combes entreprend de replonger son pays en pleine crise religieuse et sociale. L'œuvre est mauvaise et affligera profondément les amis de la France.

BONNE PRECAUTION.

Une bouteille de BAUME RHUMAL ne coûte que 25c. Ayez-en toujours une bouteille chez vous. Les rhumes qu'il guérit vous guettent constamment.

A l'Hotel de Ville

A la dernière séance du Conseil de Ville, il a été décidé par un vote de quatre contre quatre de demander des soumissions pour macadamiser l'Avenue Provencher. Le vote du maire a fait pencher la balance du côté de ceux qui réclamaient des soumissions. Les règlements concernant l'aqueduc et l'éclairage de la ville ont subi leur première lecture.

MILICE

Ce soir, à 5 h. le Major Gardiner de Winnipeg passera en revue les Cadets du Collège de St. Boniface. Les parents des Elèves et les amis du Collège sont invités.

PALEUR DU VISAGE

Le teint pâle accuse l'appauvrissement du sang. Les Pilules de Longue Vie donneront un beau teint, la force et la santé. Envoyez 2 cts pour un échantillon gratis. CIE MEDICALE FRANCO-COLONIALE, Montréal.

LA GUERRE

Londres, juin.—A la Chambre des Communes, M. Balfour a répudié la rumeur que lord Kitchener, au su du gouvernement, aurait fait un pacte secret avec les Bœrs pour amener la capitulation. Aucune promesse, dit M. Balfour, n'a été faite par lord Kitchener qui n'ait été rendue publique.

Au sujet de l'agitation, pour suspendre la constitution dans la colonie du Cap, M. Chamberlain secrétaire colonial, dit avoir reçu une requête signée par 142 membres du parlement du Cap en faveur de cette mesure, mais qu'il attendait les recommandations du ministère de la colonie à ce sujet.

M. Chamberlain ajoute que la suspension de la constitution du Cap ne peut être faite que par un acte du parlement Impérial.

MARIAGE

Le 12 juin, a été célébré à l'église de Bruxelles, au Manitoba, le mariage de M. Ch. d'Urbal, ancien directeur d'école catholique de St-Jean-Baptiste, fils de feu le baron d'Urbal, chef d'escadron dans l'armée française, avec Melle L. Hacault, fille de M. L. Hacault, Dr. en-droit, Juge de paix à Bruxelles, ancien rédacteur du "Courrier de Bruxelles" (Belg) La cérémonie a été aussi simple que modeste. A la grand'messe de mariage le R. M. Heyneu, curé, a adressé aux époux et à leurs parents une allocution touchante, paternelle et sacerdotale. Les témoins étaient M. Castel, instituteur catholique de Bruxelles pour le marié, et Ch. Hacault frère aîné de la mariée, pour sa soeur.

Le repas de noces qui a eu lieu chez M. Hacault a réuni autour des époux toute la famille de M. et Mme Hacault qui est nombreuse. Le R. M. Heynen et M. Ch. Castel avaient bien voulu rehausser de leur présence cette fête intime et M. Hacault a tenu à les en remercier en bons termes.

Distribution des Prix au College

Distribution solennelle des prix au collège de Saint-Boniface, demain soir, jeudi. Portes ouvertes à 7.30 : début à 8 heures.

Les parents des élèves et les amis de l'institution sont cordialement invités à y assister.

Distribution de Prix

La distribution des prix à l'Académie Provencher aura lieu lundi après midi ; le même soir à 8 heures, au couvent de Saint-Boniface. Mercredi prochain, à l'Académie Ste Marie de Winnipeg.

Une ville qui ne dort pas

Elle est, naturellement, située en Amérique ; elle s'appelle Butte et appartient à l'Etat de Montana. Bâtie sur le flanc d'une montagne, elle compte environ quarante-cinq mille habitants. Et magasins, bureaux, lieux de plaisir ne s'y ferment ni jour ni nuit. A toute heure on y peut aller au théâtre, s'attabler au restaurant, jouer une partie de cartes au club ou au café, se faire tailler la barbe ou couper les cheveux chez le coiffeur, entrer dans n'importe quelle boutique et y faire toutes sortes d'achats. La grande industrie de cette ville est l'industrie minière, dont le travail est réglé par la loi des "trois-huit" qui régit par contre-coup la vie entière de la cité. Patrons, ingénieurs, employés, caissiers sont constitués en trois équipes, qui trois fois par vingt-quatre heures, se relèvent l'une l'autre comme les équipes d'ouvriers. Pour subvenir aux besoins successifs de ces trois populations distinctes, il a fallu que les services publics, les banques, les boutiques, etc., suivent le mouvement ; en sorte que le soleil et la lumière électrique marquent seuls, dans la ville de Butte, la différence entre le jour et la nuit. Vous ne savez jamais si le gentleman que vous rencontrez correct et élégant dans les rues fashionables, est un homme qui vient de se lever ou qui regagne son lit. Malgré cette organisation singulière toute subordonnée au labeur industriel, Butte n'est point une ville triste. On y travaille pour y faire fortune ; mais on y apporte à dépenser son argent la même ardeur qu'on a mise à le gagner.

Aux Entrepreneurs

Des soumissions cachetées seront reçue par le Ministre des Travaux Publics à son bureau aux bâtisses du Parlement jusqu'à midi, mercredi, le 25 juin. On devra le marquer, "Tenders for new addition to Selkirk Asylum at Selkirk.

Un chèque accepté pour cinq pour cent du montant, payable à l'Hon. R. Rogers Ministre des Travaux Publics, doit accompagner chaque soumission ; lequel chèque sera confisqué par le gouvernement au cas où le soumissionnaire choisi refuserait ou négligerait de signer ou d'exécuter son contrat.

La plus basse ou aucune des soumissions nécessairement acceptée

Plans et spécifications peuvent être vus au bureau de Sam Hooper, architecte, McIntyre Block.

R. ROGERS,
Ministre des Travaux Publics,
Winnipeg, 11 juin 1902.

ON DEMANDE

Demoiselle Agée ou veuve avec ou sans enfants pour tenir le ménage sur une ferme. Village et église très proche. Position pour une ou plusieurs années. Bon salaire. Ecrire avec références à Messieurs
DUBOURT FRERES
Leroy North Dakota.

Chronique de la Province

SAINT-EUSTACHE

Naissance: Mde Fortunat Létourneau, le 3 mai, un garçon.

M. l'abbé Martin, curé de St. Eustache a été transferré à St. Joseph et M. le curé Campeau, de Saint-Joseph, le remplace à St. Eustache.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—M. Théophile Paré, de Ste. Anne des Chênes, est à Saint-Boniface.

—On construit un bon nombre de résidences à Norwood, cet été. Norwood sera un très joli village avant longtemps.

—Le couvre-pieds que l'on fait rafler au profit de l'Hospice Taché sera adjugé le 24 au soir à cette institution.

—La Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg a engagé la Fanfare La "Citoyenne" de Saint-Boniface, pour l'accompagner à Saint-Jean-Baptiste, le 1er juillet prochain.

—La vente des terres est toujours très active. Les Américains se sont taillés, moyennant finance, de belles lisières de territoire au Manitoba et au Nord-Ouest, depuis quelques mois.

—Il y aura dimanche à l'Hôtel-de-Ville réunion de la Société Saint Jean-Baptiste. Comme ce sera la dernière réunion avant la célébration ; il s'y discutera nécessairement des choses importantes. Soyons-y en nombre.

—M. J. A. Senécal est assez remis de l'accident qui l'avait conduit à l'Hôpital il y a quelques semaines, pour marcher sans trop de difficulté. Sa jambe malade reprend tous les jours son ancienne vigueur. Nous félicitons M. Senécal de son retour à la santé.

—On peut se procurer à prix très modique—5 ou 10 centins—des insignes pour la fête de Saint-Jean-Baptiste en s'adressant à M. Liguori Gagné, qui a bien voulu consentir à faire cette vente au nom de l'Association.

—Les dames patronesses de l'Hôpital et de l'Hospice Taché recevront avec reconnaissance tout ce qu'on voudra bien leur envoyer pour garnir les tables de rafraîchissements qu'elles tiendront au concert-promenade du 24 au soir. Par les quelques détails que nous tenons, nous pouvons affirmer que ce concert-promenade sera un beau succès. On se rappelle que nous en avons eu un superbe l'été dernier, dans les parterres de l'Hospice, lors des noces de diamant sacerdotales du Rév. Père Dandurand.

—La Fanfare la 'Citoyenne" donnera un grand pique-nique le 24 du courant, jour de la Saint-Jean-Baptiste, au bocage situé en face de l'Hôpital. Ce pique-nique commencera à 2hrs., p. m.; il comporte un programme d'amusements très variés. Les organisateurs comptent surpasser tout ce qui s'est fait ici de semblable dans le passé. Mentionnons une partie de Baseball qui ne saurait manquer d'intéresser tous les amateurs de ce beau sport; cette partie aura lieu à 2hrs p. m. Des pavillons seront dressés où l'on vendra des rafraîchissements. On peut naturellement s'attendre à ce que la musique soit bonne. La "Citoyenne" joue, du reste, toujours bien.

—Nous avons appris avec plaisir que notre jeune ami M. Alexandre C. Bourbeau, fils de M. A. Bourbeau, fonctionnaire public au parlement à Winnipeg, vient de passer avec succès à Québec ses derniers examens en médecine. Le nouveau docteur adressait à son père la dépêche suivante, la semaine dernière. "Examens passés brillamment et reçu médecin avec distinction." Une lettre arrivée samedi annonce aussi sa nomination comme secrétaire d'honneur et privé du Secrétaire général du congrès de médecine. Nous félicitons cordialement le nouveau médecin et sa famille de cet événement heureux. M. le docteur Bourbeau arrivera ici à la fin du mois et exercera sa profession au milieu de nous.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, que son Honneur le Lieutenant-Gouverneur en Conseil, a conformément au "Land Drainage Act" approuvé les travaux suivants: Le creusement d'un canal principal de Long Lake, paroisse de la Baie Saint-Paul, dans une direction sud-est vers Sayers Creek, dans la dite paroisse.

Aussi le creusement des canaux latéraux nécessaires à l'efficacité du canal principal, et de plus c'est l'intention du Département des Travaux Publics pour la province de Manitoba d'entreprendre les dits travaux, à un coût approximatif de huit-mille quatre cents ($8.400) piastres, comme amélioration locale, et d'évaluer et de prélever le dit coût de l'ouvrage à même les propriétés suivantes :

Description de la terre	Nombre d'acres	Nombre d'acres approximatif devant bénéficier de l'ouvrage
Frac. N. ¼ 27-12-3. W.	289	239
S. W. ¼ 34-12-3 W.	149	149
E. ¼ 33-12-3. W.	44	44
E. ¼ 4-13-3. W.	254	254
N.W. ¼ 4-13-3. W.	88	88
N. ¼ 5-13-3. W.	51	51
N. ¼ 6-13-3. W.	33	33
S. ¼ 7-13-3 W.	319	319
S. ¼ 8-13-3. W.	320	310
Frac. 12-13-1. W.	240	240
N. E. ¼ 1-13-4. W.	5	5
Lots de Rivière, paroisse de la Baie Saint-Paul,		
Lot 123	786	623
" 124	279	272
" 125	96	73
" 126	95	74
" 127	95	74
" 128	94	74
" 129	94	70
" 130	95	69
" 131	95	60
" 132	96	39
" 133	99	35
" 134	105	75
" 135	110	80
" 136	118	80
" 137	121	80
" 138	117	83
" 139	109	85
" 140	105	85
" 141	106	85
" 142	109	85
" 143	105	85
" 144	125	85
" 145	132	86
" 146	133	86
" 147	115	86
" 148	97	86
" 149	96	87
" 150	96	87
" 151	96	86
" 152	99	86
" 153	105	86
" 154	112	86
" 155	114	86
" 156	113	86
" 157	110	86
" 158	103	86
" 159	97	86
" 160	96	86
" 161	193	88
" 162	125	91
" 163	119	93
" 164	114	95
" 165	109	97
" 166	106	99
" 167	313	205
" 168	376	311
" 169	123	100
" 170	121	95
" 171	112	91
" 172	103	84
" 173	98	83
" 174	103	81
" 175	122	81
" 176	123	82
" 177	121	83
" 178	116	84
" 179	108	84
" 180	101	85
" 181	98	86
" 182	96	87
" 183	95	87
" 184	95	88
" 185	97	89
" 186	101	90
" 187	210	90
" 188	134	91
" 189	130	91

Cette quantité de terrain contenant à peu près huit mille quatre cents acres (8,400).

A moins qu'une majorité des propriétaires, représentant au moins la moitié en valeur, pétitionne en déclarant d'un mois après cette publication, le soussigné, à l'encontre des dits travaux, les dits travaux seront exécutés.

Daté à Winnipeg, ce 27ème jour de mai A. D. 1902

R. ROGERS

Ministre des Travaux Publics

Province du Manitoba

o o o

Le Bulletin des Moissons publié par le gouvernement, le 12 décembre 1899, donne les statistiques suivantes pour l'année :

Récoltes	*Acres*	*Rendement moyen Minots*	*Total Minots*
Blé	1,629,995	17.13	27,922,230
Avoine	575,136	38.80	22,318,378
Orge	182,912	29 4	5,379,156
Pommes de terre	19,151	168.5	3,226,395

BESTIAUX

Bœuf à viande exporté durant l'année	$ 12,000.00
Exporté pour la formation de troupeau	35,000.00
Valeur totale de l'exportation des produits laitiers	470,559.00

10,500 OUVRIERS AGRICOLES

Sont venus des parties Est du Canada pour aider aux récoltes dans le Manitoba dans la saison de 1899, et cependant ce n'était pas encore assez.

Les Cultivateurs du Manitoba sont Prosperes

Durant l'année, les cultivateurs ont érigé des bâtisses de ferme pour la valeur d'un million et demi de piastres.

LES TERRAINS DE MANITOBA

A vendre par le gouvernement du Manitoba. Il y a aujourd'hui en vente dans toutes les parties de la Province plus de 1,600,000 acres de terres de choix pour des prix variant de $2.00 à $5.00 l'acre. C'est payable en huit paiements. L'attention spéciale des colons est attirée sur 500,000 acres de terre situées le long de la ligne du chemin de fer le *Manitoba Northwestern*, à $3,00 et $3.50 l'acre.

DES OCTROIS GRATUITS DE TERRES (FREE HOMESTEADS)

peuvent encore être obtenus en plusieurs parties de la Province.

Pour plus amples informations, pour cartes, etc., gratuites, adressez-vous à "Minister of Agriculture and Immigration, Winnipeg, Man.," ou à

JAMES HARTNEY,
Manitoba Emigration Agent,
Union Station, Toronto

A Propos d'Agriculture

On a fait au département de l'Agriculture d'Ottawa, un relevé coparatif de l'exportation du beurre canadien.

Il est prouvé, par ce relevé qu'en 1890 le commerce d'exportation du beurre canadien ne montait qu'à $850,131. Il y a seulement un an, ce commerce se chiffrait à $5,100,000 et en 1901 les exportations de beurre sont presque le double de celles de 1900 et ont dépassé en valeur celles d'aucune année précédente.

Durant le dernier été, il y a eu une diminution dans les exportations de beurre canadien, la raison en est due surtout aux prix élevés qu'obtenaient nos fromages : il est facile de comprendre que le fromage payant mieux, nos fabricants ont préféré se tenir à cette fabrication. Aujourd'hui, il y a un fort cri en Angleterre pour le beurre canadien de première qualité, et si nos laitiers savent répondre intelligemment à cette demande, il n'y a pas l'ombre d'un doute que l'année 1902 sera l'année "étendard" dans l'histoire du Canada, du moins en ce qui concerne l'exportation du beurre.

Un des besoins dans le commerce du beurre c'est la construction de bâtiments meilleurs pour les beurreries — des maisons mieux construites, mieux équipées au point de vue du drainage, et pour l'usage général. Il faut de toute nécessité que ces améliorations se fassent, sans quoi nous ne pouvons espérer prendre une place proéminente sur des marchés où nous avons à rencontrer des peuples progressifs comme les Danois, les New-Zélandais, les Victoriens, les Russes et autres rivaux.

Il est nécessaire, aussi de s'organiser pour la pasteurisation de la crème employée pour la fabrication du beurre, destiné à l'exportation. Parmi les mille animalcules d'ordre infime qui qui vivent dans le lait et dans la crème, sous forme de germes, il existe un combat constant pour la vie, du même genre que celui qui existe dans un champ entre les mauvaises herbes et les bonnes.

Pour pasteuriser la crème il suffit de la porter à la température de 158 à 160o Fahr., et de refroidir ensuite rapidement jusqu'à la temperature normale au moyen d'appareils spéciaux de refroidissement. Partout, au Canada, où le procédé a été observé et soigneusement fait, le résultat a été de donner au beurre des qualités spéciales, se conservant plus aisément. L'on a obtenu une délicatesse de goût que tout autre procédé n'a pu donner.

Dans la fabrication du beurre avec de la crème ayant subi la pasteurisation il est certaines précautions à prendre dans la préparation et la mise en opération du lavain. Environ deux parties du lait seront chauffées à la température de 205 Fehr. et maintenues à cette température pendant environ 10 minutes, après quoi on refroidit jusqu'à 80o, en versant d'un récipient dans un autre, et en exposant à la température de la chambre de fabrication. On le laisse alors dans un vase en verre hermétiquement clos, à la température atmosphérique ordinaire, en été, de 60 à 75o, jusqu'à ce qu'il soit coagulé et ait pris une légère acidité. Cette méthode ne peut réussir que lorsque l'atmosphère auquel il est exposé est exempte de tous les germes qui altèrent le goût du beurre.

FAIBLE ET IMPOTENTE

L'ETAT DE MME WM. WESTCOTT, DE SEAFORTH

SOUFFRAIT DE MAUX DE TETE ET DE VERTIGE—NE POUVAIT SUPPORTER LE MOINDRE SURMENAGE.

Du "Sun," de Seaforth, Ont.:

Mme Wm. Westcott est bien connue de tous les citoyens de Seaforth. Elle est également bien connue de ses voisins et amis qu'elle eut à subir une grave maladie, mais que, heureusement, elle est maintenant en excellente santé. A l'éditeur du du "Sun," Mme Westcott donna, dernièrement les détails de son cas pour publication, dans l'unique espoir que l'espérience qu'elle fit pourrait être profitable à quelques autres malades. Elle a dit—" Il y a quelques temps, ma santé était mauvaise, tout mon système était lamentablement épuisé. Je souffrais de maux de tête, de fréquentes attaques de vertige, mon appétit était capricieux, et je ne pouvais supporter le moindre surmenage. Je consultai différents médecins, mais leur traitement semblait ne me faire aucun bien, et je devins graduellement si mal qu'il m'était impossible de vaquer à mes travaux de ménage. J'essayai alors plusieurs remèdes annoncés, mais sans résultats heureux, et je commençai à désespérer de mon retour à la santé. Une de mes voisines m'engagea fortement à essayer les Pilules Roses du Dr. Williams, et, bien qu'avec un peu de défiance, je consentis à en prendre. Après avoir pris la deuxième boite, je commençai à remarqueur un grand changement dans mon état, et après en avoir pris cinq boites, j'étais complètement revenue à mon bon état de santé de jadis, et ce, à la grande surprise de mes voisins et connaissances. Je ne souffre plus maintenant du tout de ces maux de tête et de ce vertige ; mon appétit est bon, et je puis vaquer à mes occupations de ménage avec la plus grande facilité. De fait, je me sens comme une nouvelle femme, et tout cela, je puis le dire, est dû à l'usage des Pilules Roses du Dr. Williams. Tous ceux qui souffrent d'épuisement de la constitution devraient essayer ces pilules."

Quand la vitalité décline ; quand le sang a besoin d'être renouvelé, enrichi et purifié ; quand les nerfs sont faibles et exigent d'être renforcés, il n'y a aucun autre remède qui puisse prendre la place des Pilules Roses du Dr. Williams. C'est à cause de leur action spécifique directe sur le sang et les nerfs que ces pilules guérissent des maux tels que l'anémie, le mal de tête nerveux, le vertige, la palpitation du cœur, le rhumatisme, la sciatique, la paralysie partielle, la danse de Saint-Guy, les maladies des reins et du foie, et les troubles fonctionnels, qui rendent la vie de tand de femmes une source de misères presque continuelles. Ne prenez que les veritables, qui portent le nom au long: "Dr. Williams' Pink Pills for Pale People", sur l'enveloppe qui entoure chaque boite. En vente chez tous les marchands, ou envoyées franco par la poste, à 50c la boîte, ou six boites pour $2.50, en s'adressant à la Dr. Williams' Medicine Co., Brockville, Out.

FEUILLETON DU MANITOBA.

LE PETIT-GARS.

Episode de la Guerre de la Chouannerie

I

L'HOSPITALITE.

No. 2

Nos deux voyageuses ne se firent point répéter cette permission. Tandis que le vieux valet refermait soigneusement la porte, Henriette regardait autour d'elle, et il lui semblait que ce lieu ne lui était point étranger.

—Monsieur n'en saura rien, repétait le bonhomme en poussant de son mieux les verroux ;— il se facherait ... Et Pierre-Paul qui ne revient pas ! faut qu'il y ait du nouveau là dessous !... Entrez ma jeune dame, et chauffez vous. Jésus Dieu il y a un enfant, pauvre innocente créature !......Ah ! dame ! j'ai vu le temps où vous auriez été mieux reçue cela ; mais [illegible] se méfier, aujourd'hui ...... L'enfant est joli tout de même, et je lui souhaite du [illegible] ...... Mais ce Pierre-Paul qui [illegible] pas !

[illegible] sa servante s'approchèrent [illegible] du feu de bois vert qui brûlait dans la vaste cheminée de la cuisine [illegible] étaient trempés de pluie, et le petit Alain, qui tremblait de froid et de peur, reprit son sourire d'enfant joyeux en retrouvant la chaleur et la lumière Henriette le baisa avec une tendresse passionnée.

—Chez qui sommes-nous, mon brave homme ? demanda t-elle.

—Pierre-Paul ne revient pas ! répéta tristement le vieux valet, qui se nommait Bernard : — pour sûr, il y a du nouveau ...... Et Dieu sait ce que c'est que le nouveau, par le temps qui court !

—Madame vous demande chez qui nous sommes, "dit Marguerite étonnée qu'on tardât à satisfaire sa maitresse.

—Ça, c'est une autre affaire, répondit Bernard sans se presser. La prudence est la mère de toutes les vertus et vous êtes peut-êtres la femme de quelque maudit...... respect de vous tout de même ! de quelque maudit bleu.

—Je suis Henriette de Lanno-Carhoet, femme de M. de Thélouars.

—Jésus-Dieu ! s'écria Bernard ; — la nièce de M. le marquis !...... Et moi qui ne la reconnaissais pas !

—Serais-je donc ici à Graives ......, chez mon oncle ? demanda Henriette.

—Notre bonne dame, dit humblement Bernard, je me fais vieux ; mes yeux se perdent, et puis, il y a si long-temps que je ne vous avais vue !...... Sans mentir, vous avez fièrement grandi......Mais j'y pense ; je vais prévenir M. le marquis.

Henriette l'arrêta.

—Ne troublez point le sommeil de mon oncle, dit-elle.

—Son sommeil ! répéta Bernard avec mystère et tristesse ; il ne dort pas ...... il ne dort plus ! On dit que les serviteurs de sa majesté......je prie Dieu de les bénir ......lui ont confié un dépôt,—quelque chose de précieux, de très précieux......de plus précieux que l'argent et que l'or......Il garde ; il veille, la nuit, le jour, sans cesse. . . Ah ! notre bonne dame, c'est un rude travail pour un homme de l'âge de monsieur le marquis !

Henriette ne comprenait pas parfaitement, mais elle n'eut pas le temps de demander des explications. Bernard, en effet, prit la résine qui brûlait retenue par un petit bâton fendu et fiché dans la paroi intérieure de la cheminée, et se dirigea vers la porte. D'un geste respectueux, il invita la jeune dame à le suivre.

Blaise Moudé de Bellissant, marquis de Graives, était seul dans un grand salon carré, tapissé de haute lisse et meublé avec cette munificence opulente, un peu trop cossue qui caractérise le luxe breton. C'était un homme de grande taille, mais courbé par l'âge : il atteignait alors les plus extrêmes limites de la vieillesse et comptait près de cent ans. Des deux côtés de son front, large et fier, tombaient les mèches, touffues encore, d'une chevelure blanche comme la neige. Ses yeux éteints et voilés semblaient nager dans un milieu terne, sans reflets, mais l'arc audacieusement dessiné de ces épais sourcils et les lignes sévères de sa bouche annoncaient que le temps n'avait point dompté l'inébranlable détermination de son caractère. Il était assis dans un fauteuil dont le haut dossier, renversé en forme de bateau, portait, brodé, l'écusson de Bellissant,—burelé d'or et de gueules, au chef d'azur, chargé d'un buste de carnation, issant d'un nuage d'argent—Auprès de lui, sur une table, reposaient son épée, un livre d'heures, et un carnet acoustique. Le marquis de Graives était sourd.

Dès que Bernard parut, le marquis se tourna vers lui avec une vivacité que ne promettait point son grand âge :

—Pierre-Paul est-il de retour ? demanda-t-il en appliquant le cornet à son oreille.

Bernard, tout en faisant un signe négatif, s'effaça et donna passage à Mme de Thélouars.

Un nuage couvrit le front du vieillard qui, néanmoins, se leva aussitôt et fit quelques pas à la rencontre d'Henriette, qu'il ne reconnaissait pas.

—Mademoiselle de Lanno-Carboët ! prononça distinctement Bernard.

—Madame ma nièce ! dit le vieillard avec étonnement.

—Monsieur mon oncle, balbutia Henriette, à qui M. de Graives avait toujours inspiré un respect mêlé d'une forte dose de crainte,—je vous prie de m'excuser......... Ma présence inattendue vous est peut-être un embarras.

Le marquis lui mit au front un grave et courtois baiser.

—La fille de feue ma bonne et aimée cousine est toujours la bienvenue au château de Graives, interrompit-il ; néanmoins, madame ma nièce, je ne puis dire que je sois aise de vous voir. Nous vivons dans un temps malheureux et plein de périls, et ma maison, entre toutes, est une retraite dangreuse......Asseyez-vous, madame ma nièce......du moins y trouverez-vous durant tout le temps qu'il vous plaira d'y demeurer, une hospitalité empressée.

—Je partirai demain, dit Henriette, glacée par ce froid accueil. En attendant, afin de ne vous point troubler, permettez que je me retire.

Le marquis, en guise de réponse, lui baisa la main et s'inclina.

Au moment où Henriette se dirigeait vers la porte, des coups violents et précipités retentirent au dehors. Bernard tressaillit, et M. de Graives, qui n'avait pas entendu, devina.

—Pierre-Paul ! dit Bernard.

—Va !......mais va donc vite ! cria le marquis avec une vivacité inquiète ; pardon, madame ma nièce, ajouta-t-il en réprimant tout signe extérieur d'émotion.

Henriette demeurait immobile et ne songeait plus à sortir. Un instinct secret,—instinct de mère !—l'avertissait qu'un événement important allait avoir lieu.

M. de Graives était rassis, calme, grave, impassible comme devant.

La porte s'ouvrit violemment et un homme trempé de sueur, de pluie et de boue, s'élança dans le salon. C'était Pierre-Paul.

—Ils viennent ! s'écria-t-il en entrant.

Ils viennent ? répéta froidement le marquis.

—De Redon et de Vannes à la fois.

—Sont-ils loin encore ?

—Sur mes talons !......Au moment où je vous parle le château doit être investi déjà.

—Combien sommes-nous ?

—Dix répondit Bernard.

—Combien sont-ils ?

—Deux cents, répondit Pierre Paul.

M. le marquis de Graives se leva. Sa taille avait retrouvé toute sa hauteur, son regard, la flamme perçante et dominatrice des jours de la jeunesse.

—Que tout le monde quitte le château sur l'heure, dit-il d'une voix vibrante ;—il en est temps encore. Quant à moi, mon poste est-ici ; je resterai à mon poste.

—Seul ? demanda Bernard à voix basse.

Le marquis comprit. Un éclair d'orgueil brilla sous l'ombre de ses épais sourcils.

—Pour mourir, dit-il en souriant, Bellissant eut-il jamais besoin de compagnie.

II

LA CACHETTE

Mme de Thélouars était restée spectatrice muette de cette scène. Elle n'avait compris qu'une chose : le château était investi, investi par les troupes républicaines, sans doute. Or, si elle était prise, elle et son fils, son sort ne pouvait être douteux Femme d'un royaliste sous les armes, elle devait subir les conséquences de cette jurisprudence conventionnelle dont les victimes ne se peuvent point compter. Son fils, lui-même, le pauvre, le pauvre enfant, n'aurait point un destin meilleur, car les gens de la république, sanguinaires par instinct, par goût, par passion, semblaient avoir appetit de femmes tuées et d'enfants massacrés.

(A suivre)